

Relevé de délibérations du Conseil de l'UFR SITEC du mardi 21 février 2017 – 9h30, Pôle Métiers du Livre de Saint-Cloud
--

Étaient présents :

Membres élus :

Bruno Serio, Julie Cedelle, Frédérique Gadot, Céline Million, Laurent Gallimard, Francis James.

Membres invités :

Nicolas Perpère, Hélène Aldeano, Cécile Rabot, Michele D'Ottavio, Pascal Pradeau.

Invités exceptionnels :

Xavier Durocher, Mehdi Graps.

Procurations :

Antoine Bardaille donne procuration à Céline Million.
Philippe Forster donne procuration à Laurent Gallimard.
André de Lustrac donne procuration à Bruno Serio.

1- Informations sur les évolutions de l'UFR SITEC

➤ Bruno Serio a appris ce 20 février 2017 que la campagne de recrutement des ATER débuterait prochainement, a priori après l'élection des CCD de l'Université Paris Nanterre, arrivés à échéance ce 14 février 2017 et devant être renouvelés. Bruno Serio a demandé aux Présidents des CCD actuels du pôle Sciences pour l'Ingénieur d'organiser des élections pour procéder à ce renouvellement. Jusqu'à aujourd'hui, le pôle comptait deux CCD mixtes : un en 60^e-62^e sections (Mécanique / Energétique) et un en 61^e-63^e (Electronique / Traitement du Signal). Les collègues enseignants en Mécanique ont exprimé leur désir de créer un CCD portant uniquement sur la 60^e section, d'où le besoin de créer un troisième CCD en 62^e et donc d'organiser trois élections. L'UFR compte deux Professeurs des Universités et deux Maîtres de Conférence en 60^e, deux Professeurs des Universités et trois Maîtres de Conférence en 62^e, un Professeur des Universités en 61^e, et enfin un Professeur des Universités et deux Maîtres de Conférence en 63^e, ce qui rend cette organisation possible. Laurent Gallimard se chargera des élections pour le futur CCD en 60^e. Habiba Ouslimani organisera celles du CCD en 61^e-63^e. Ce 21 février 2017, une réunion de tous les membres de la 62^e section se tiendra à Ville d'Avray afin de désigner la personne qui montera l'élection de leur nouveau CCD, bien que les textes prévoient qu'en tous les cas le doyen d'âge des électeurs peut s'en charger. Les nouveaux CCD entreront en fonction à partir du 1^{er} mars 2017, et une première réunion suivra immédiatement après afin d'élire leur Président avant le mardi 28 février 2017 à 16h. Bruno Serio indique que presque toutes les demandes d'ATER des UFR ont été reconduites cette année. Bruno Serio ne dispose pas encore du bilan exact des ATER d'aujourd'hui et de ceux que l'Université va attribuer à l'UFR SITEC cette année, mais leur nombre serait a priori reconduit. Deux UFR, qui comptaient le

plus grand nombre d'ATER, se sont vues diminuer d'un poste. Il y a eu débat sur cette question et la situation est susceptible d'évoluer.

➤ Bruno Serio a proposé à Michele D'Ottavio, qui a accepté, pour être nommé membre d'un comité d'experts « Numérique » de l'université constitué de référents numériques au niveau de la vice-présidence numérique dirigée par Olivier Renaut. Le but est de faire remonter au niveau de la vice-présidence les besoins et usages des composantes. L'UFR SITEC a de nombreux besoins informatique et numérique et utilise actuellement des outils propres au PST de Ville d'Avray, autorisés par l'Université. L'UFR sera amenée à constituer des projets et à se développer, ce qui la conduira à des actions plus transversales au niveau de l'Université.

2- Informations sur la journée d'expertise du dossier CMI-ATE du 6 février 2017

Bruno Serio donne des informations sur la journée d'expertise du dossier CMI-ATE du 6 février 2017. Il remercie l'ensemble des acteurs qui ont contribué à ce dossier, rédacteurs et participants à la réunion qui s'est très bien déroulée au regard des échanges qui ont pu avoir lieu. Les experts ont reconnu et retenu un grand dynamisme dans l'action et les propositions de l'UFR SITEC, ainsi qu'une grande cohésion de l'équipe pédagogique au regard du travail qui a été produit. Ils ont exprimé leurs impressions lors de leur rencontre avec le Président de l'Université Paris Nanterre, Jean-François Balaudé, en fin de journée d'expertise. L'UFR SITEC attend les recommandations des experts aux alentours de fin mars 2017 pour une ouverture du CMI en Licence 1 SPI début septembre 2017. Il faut maintenant organiser, à court terme et sous réserve d'accréditation, une campagne de publicité autour de cette nouvelle formation afin d'inciter les étudiants à candidater sur le CMI. Bruno Serio propose d'échanger avec les collègues s'ils ont des questions. Nicolas Perpere demande si cette ouverture rapide ne pose pas de problème pour la configuration d'APB. Bruno Serio répond que non car tout le paramétrage a été enregistré. Les modalités de recrutement du CMI sont indiquées et sont celles préconisées par le Réseau Figure : recrutement sur dossier suivi d'un entretien, affichage au plus haut degré de sélectivité et au même niveau qu'une école d'ingénieurs. Le Bac S est requis avec une moyenne importante, Bruno Serio évoque la note de 14 mais cela reste à vérifier. Julie Cedelle demande si une réunion est prévue avec l'UFR SEGMI pour organiser la rentrée en Licence SPI. Régulièrement, Bruno Serio communique avec le Directeur de l'UFR SEGMI, Yann Demichel, qui a connaissance du projet de CMI. L'UFR SEGMI sera peut-être elle-même candidate au Réseau Figure avec ses propres projets. Une réunion entre Directeurs de composante se tiendra bientôt pour évoquer ces aspects et faire un diagnostic de leurs filières supports. Une fois ce bilan et cette vision globale acquis, ils discuteront des possibilités de mutualisation des heures maquettes et d'un point de vue comptable. Des démarches seront ensuite engagées. A l'avenir, Bruno Serio pense que l'UFR SITEC sera prochainement amené à accueillir à son tour des étudiants de l'UFR SEGMI dans le cadre de leurs propres CMI. Les Directions doivent d'abord s'accorder sur les capacités des collègues de chaque composante. Cette mise en commun a pour vocation de fonder un socle de discussions, et un organe de gouvernance des CMI qui n'existe pas encore à ce jour. Les questions relatives à l'organisation de la rentrée seront largement évoquées lors de la prochaine réunion SPI, et Julie Cedelle y sera bien-sûr conviée en tant que responsable de la Licence 1 SPI.

3- Approbation du relevé de délibérations du 13 décembre 2016

Bruno Serio explique au conseil les raisons qui ont conduit à ne voter le relevé de délibérations du 13 décembre 2016 que ce 21 février. Jusqu'au 6 février, l'équipe pédagogique s'est engagée pleinement dans la rédaction du projet CMI. Toutes les capacités de réactions vis-à-vis des experts et de la gouvernance de l'UFR ont été centrées sur ce projet. Cette occupation a coïncidé avec de nombreux arrêts maladie et congés, ce

qui a causé des problèmes d'organisation au niveau administration. Le relevé de délibérations a été transmis à la Direction et donc validé par celle-ci très tardivement. Le délai occasionne des problèmes de retranscription des débats, désormais anciens. Bruno Serio demande aux membres du conseil s'ils souhaitent demander à modifier le relevé, car il n'a pas eu de retours écrits à ce jour. Julie Cedelle fait remarquer qu'elle avait posé de nombreuses questions au sujet du projet de CMI en séance du 13 décembre, et que ses échanges avec Bruno Serio n'ont pas été retranscrits. Elle demandait si le CMI serait conforme au LMD4, si la maquette de Licence SPI sera modifiée, et si les liens avec SEGMI préservés, et Bruno Serio l'avait alors rassurée en répondant que oui. Le LMD4 sera une nouvelle campagne d'accréditation qui fera l'objet d'ajustements, de transversalité et de réorganisation en champs disciplinaires. Il y aura vraisemblablement des constantes entre composante, et les maquettes ne dépendront pas uniquement de l'UFR SITEC. Julie Cedelle demande confirmation que la licence SPI répondra au LMD4 et qu'elle ne sortirait pas de son processus. Bruno Serio lui propose de reformuler ici sa question afin d'y répondre ultérieurement, mais la modification du relevé de délibérations de la séance du 13 décembre 2016 est finalement retenue. L'intégralité des échanges alors enregistrés sera retranscrite. Le relevé de délibérations de la séance du mardi 13 décembre 2016 est soumis au vote du Conseil de l'UFR SITEC.

Vote : le relevé est approuvé à l'unanimité sous réserve des modifications demandées par Julie Cedelle. La version corrigée du document sera envoyée aux membres du conseil.

4- Approbation du relevé de délibérations du 17 janvier 2017

En séance du 17 janvier 2017, Bruno Serio explique qu'une question diverse a été posée et concernait la co-responsabilité de Licence 3 SPI qu'occupe Amanda Martinez-Gil avec Géraldine Guida. Laurent Gallimard précise que c'est inexact. Si sa question a été correctement retranscrite dans le relevé, une réponse y a été apportée et non en séance, ce qui ne reflète donc plus la réalité des débats. Il souhaite le retrait de cette réponse. La question concernait l'interprétation des textes de l'Université : demander l'avis du conseil sur nécessite-t-il un vote ? Bruno Serio rappelle qu'il allait, suite à la séance du 13 décembre, se renseigner sur les usages de la composante à ce sujet et précise que les responsabilités de diplôme n'étaient en effet pas votées. Philippe Vidal avait proposé de se référer aux statuts de l'UFR SITEC. Laurent Gallimard demande à nouveau si la nomination des responsables de formation fera à l'avenir l'objet d'un vote. Bruno Serio explique qu'il y a actuellement peu d'enseignants à l'UFR SITEC et donc peu de personnels disponibles pour assurer la charge de responsable. Khanh Hung Tran ne pouvant assurer plus longtemps la responsabilité de la Licence 3 du fait de sa nouvelle tâche de chargé de mission PEPITE-PON à la rentrée 2017, Bruno Serio avait proposé en urgence à Amanda Martinez de prendre sa relève sans passer par une soumission de sa proposition en conseil. Il semble nécessaire de procéder à un vote pour les prochaines nominations de responsables. Laurent Gallimard propose finalement de ne conserver que la phrase suivante en dernier point des questions diverses : « Laurent Gallimard exprime que la nomination des responsables de formation doit faire l'objet d'un vote en Conseil d'UFR SITEC. ». Le relevé de délibérations de la séance du mardi 17 janvier 2017 est soumis au vote du Conseil de l'UFR SITEC.

Vote : le relevé est approuvé à l'unanimité sous réserve des modifications demandées par Laurent Gallimard. La version corrigée du document sera envoyée aux membres du conseil.

5- Demande de subvention de l'Association ADVEVA : vote

L'Association ADVEVA participe à une compétition qui implique les étudiants de l'IUT de Ville d'Avray. Par le passé, elle a régulièrement sollicité des subventions à l'IUT, à l'UFR

SITEC et à l'Université. Xavier Durocher, Technicien au DUT GEII à Ville d'Avray et Président de l'Association ADVEVA, vient aujourd'hui présenter son budget prévisionnel 2017 et demander une subvention d'un montant de 3500euros à l'UFR SITEC. La même somme sera demandée en Conseil d'IUT et à l'Université. ADVEVA est hébergée par l'IUT et a pour vocation de concevoir des prototypes roulants à faible conso d'énergie. Elle participe à deux compétitions, une nationale à Valenciennes et une internationale à Londres. Un véhicule à coque de carbone a été mis au point et est en cours de perfectionnement, léger et complexe à mettre au point. Aucune demande de subvention n'avait été faite à l'UFR SITEC depuis deux ans. Depuis 2013, ADVEVA n'a participé qu'à une seule compétition par an sauf en 2016-2017. Les fonds conservés ont été utilisés pour perfectionner la structure du prototype, sa mécanique et son électronique. Dans le cadre des compétitions en 2017, les déplacements et hébergements couteront environ 4000 euros pour Valenciennes et 6000 euros pour Londres. Dans son budget, ADVEVA compte conserver une réserve de 2000 à 3000 euros en cas de problèmes techniques et de rachat de matériel. La somme de 3500 euros demandées aujourd'hui à l'UFR SITEC couvrira l'hébergement, les repas, une partie des déplacements, et une partie de la réserve. BI 2017 calculé à partir de budget précédent, qui comptait 9 étudiants. Actuellement, ADVEVA compte 12 étudiants, sachant qu'une déperdition est toujours possible à ce stade de l'année universitaire. Le prototype actuel servira de modèles à de futurs véhicules, mais il faut encore corriger quelques défaillances techniques et réparer les dégâts causés lors des derniers essais. D'ici 3 à 6 ans, ADVEVA espère créer deux nouveaux véhicules. Bruno Serio a proposé à Xavier Durocher de faire participer les étudiants de l'UFR SITEC à ce projet et à l'étude des nouveaux prototypes. Xavier Durocher répond qu'il faut actuellement redessiner au minimum un nouveau véhicule et que les étudiants de l'UFR pourront par exemple participer à ce travail. Frédérique Gadot demande si ADVEVA a des sponsors. Xavier Durocher a contacté un FabLab Renault à Vélizy, qui a répondu favorablement mais ne donne plus de nouvelles depuis. Bruno Serio propose que la Direction de l'UFR relance le FabLab si besoin. Il explique que la participation des étudiants de l'UFR SITEC n'est pas envisagée cette année mais que l'UFR a toujours soutenu ADVEVA. A l'avenir, les étudiants recrutés pourraient avoir grand intérêt à s'y impliquer. Actuellement, l'association rencontre des problèmes d'effectifs au cours des compétitions durant lesquelles les concurrents comptent beaucoup plus de participants. Francis James signale que des étudiants issus d'une précédente promotion de la LP CAM avaient réalisé un document audiovisuel professionnel de quelques minutes sur les actions d'ADVEVA dans le cadre du projet tutoré intégré à la formation. Francis James fait en sorte de monter chaque année un projet tutoré, du 15 octobre 2016 au 10 mars 2017 cette année. Ce calendrier ne correspond pas forcément avec celui des actions menées par ADVEVA mais des contacts entre l'association et les étudiants de LP CAM pourraient se faire via les réseaux sociaux, par exemple, et pourraient à terme servir notamment à la recherche de sponsors pour laquelle Xavier Durocher n'a actuellement que peu de temps à consacrer. Faire déplacer une équipe de tournage en compétitions occasionnerait des coûts supplémentaires. Bruno Serio pense qu'un futur étudiant du CMI pourrait éventuellement prendre en charge la recherche de sponsors et la communication à prévoir avec eux. Bruno Serio demande si la demande de subvention a déjà été soumise et approuvée en conseil d'IUT. Pas encore, mais elle a toujours été acceptée les années précédentes et sera très prochainement présentée.

Vote : la demande de subvention de l'Association ADVEVA à l'UFR SITEC d'un montant de 3500 euros est soumise au vote des membres du conseil et approuvée à l'unanimité.

6- Désignation des personnalités extérieures nommées au Conseil de l'UFR SITEC

Bruno Serio rappelle qu'il faut élire deux personnalités extérieures au conseil de l'UFR SITEC, dont une représentante des collectivités territoriales. Marie-Christine Jacquinet, Directrice de la Bibliothèque Départementale des Yvelines, occupait précédemment ce

siège. Bruno Serio a écrit au Président du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine et au Conseil Scientifique de la Région Ile-de-France pour leur demander de désigner une personnalité pouvant remplir cette mission. Il attend actuellement leur réponse et compte encore contacter d'autres organismes si besoin. Cécile Rabot propose de contacter des acteurs du domaine des métiers du livre et des bibliothèques, et Bruno Serio affirme qu'il souhaite également prospecter dans cette direction. Cécile Rabot pense que, par exemple, le Responsable du Service Livre et Lecture de la Région Ile-de-France pourrait être adéquat, notamment pour représenter le Pôle Métiers du Livre, mais risquerait de ne pas être concerné par une grande partie des débats du conseil d'UFR. Bruno Serio répond cependant que le conseil est un lieu d'enrichissement qui permet aux collectivités territoriales de mieux connaître le milieu et les actions universitaires. Il propose aux membres du conseil et autres participants de continuer à prospecter auprès des collectivités.

La seconde personnalité extérieure doit être désignée à titre personnelle et choisie par le conseil d'UFR. Deux candidatures sont aujourd'hui proposées. Laurent Gallimard présente celle de M. Cyrille Casteloot, Ingénieur mécanique à la DGA, et Bruno Serio celle de M. Gérard Baudin, Directeur de recherche CEA. Bruno Serio conseille d'informer les candidats de ces propositions et que le conseil décide des modalités d'une éventuelle élection de ces candidats. Cyril Casteloot est par ailleurs un ancien usager de l'UFR SITEC et connaît donc déjà bien la composante. On ne recherchera plus de candidats d'ici le prochain conseil de l'UFR SITEC, le 28 mars 2017, séance durant laquelle un vote entérinera la nomination de la personnalité qui siègera. Cécile Rabot demande si le titre de Directeur de recherche de M. Baudin n'est pas trop académique, Bruno Serio indique que la précédente personnalité désignée par le conseil, M. Jean-Philippe Ovarlez, l'était également. Il connaissait d'ailleurs parfaitement l'UFR SITEC, ayant enseigné durant plusieurs années au sein de la composante en tant que vacataire. Le vote du 28 mars 2017 se fera sur la base des CV.

7- Résultats des élections pour le renouvellement complet des représentants des usagers au Conseil de l'UFR SITEC

Bruno Serio présente les résultats des élections pour le renouvellement complet des représentants des usagers au Conseil de l'UFR SITEC. Les nouveaux étudiants élus ne sont pas présents ce jour car leur mandat ne débutera que le 27 février 2017. Ils seront conviés dès la séance du 28 mars durant laquelle ils auront l'occasion de se présenter. Les résultats proclamés le 1^{er} février 2017 sont les suivants : deux listes se présentaient, nommées « SITEC SQUAD » et « ETUDIANT MASTER GI ». Les deux élus titulaires de SITEC SQUAD sont Arnaud Glandier et Maurine Jacot, et les deux suppléants sont Jean-Baptiste Filippini et Lynda Benadjaoud. Les deux élus titulaires d'ETUDIANT MASTER GI sont Leann Towa et Arnaud Boucheteil, et les deux suppléants sont Yuwei Zhong et Rishvan Shaik Madarsa.

8- Informations sur le calendrier de recrutement eCandidat 2017

Stéphanie Dupuis a réuni la Responsable de la Scolarité Générale de Ville d'Avray, Sophie Moulinier, ainsi qu'Hélène Aldeano et Céline Million afin de définir un calendrier d'ouverture du nouveau site de candidature eCandidat pour le recrutement 2017-2018. Elles ont défini des dates de campagne permettant d'harmoniser autant que possible les calendriers de l'IUT et de l'UFR SITEC. Stéphanie Dupuis va ensuite transmettre au Vice-Président CFVU, Christophe Bréchet, les deux calendriers dérogatoires au calendrier général de l'Université Paris Nanterre. Céline Million donne les dates d'ouverture demandées pour le Pôle SPI : une première vague du 15 mars au 10 juillet 2017 et une seconde du 23 août au 4 septembre 2017, ce qui correspond assez bien aux calendriers SESAME des années précédentes. Hélène Aldeano présente les dates pour le Pôle Métiers du Livre : une seule vague du 15 mars au 22 mai 2017. L'IUT et l'UFR SITEC seront ensuite en attente de validation des

calendriers par Christophe Bréchet, sachant que ce dernier est plutôt opposé à une réouverture d'eCandidat après les congés d'été, mais qu'il l'avait finalement autorisée les années précédentes avec SESAME. Laurent Gallimard demande quand l'UFR aura une réponse du Vice-Président. Avant le 15 mars 2017, sachant que la Responsable de la Cellule Applications Scolarité à Nanterre, Nathalie Ronceray a déjà prévenu qu'une ouverture d'eCandidat à cette date serait difficile d'un point de vue technique et que le calendrier préconisé par Nanterre prévoit une ouverture le 5 avril. La date de fermeture de la première vague au Pôle SPI, le 10 juillet, ne devrait pas poser de problème. Repousser la fermeture en juillet n'est pas envisageable car l'UFR manquera de gestionnaires pour traiter les candidatures, c'est pour cela qu'une deuxième vague est demandée. Céline Million rappelle qu'eCandidat propose une gestion entièrement dématérialisée des dossiers qui peuvent donc être traités immédiatement. Le délai de 10 jours pour envoyer le dossier papier après son téléchargement, demandé avec SESAME, n'existe plus. Les responsables de formation et gestionnaires administratifs ont été avertis et relancés plusieurs fois afin de s'inscrire à une formation à la prise en main et à l'utilisation d'eCandidat, qui se tiendra le lundi 27 février 2017 à Ville d'Avray. Les enseignants membres des commissions pédagogiques devront évaluer les dossiers directement en ligne et doivent donc se former à l'application. Pascal Pradeau fait remarquer que de nombreux collègues ont cours à ce moment-là et ne pourront malheureusement pas assister à la formation. Il serait plus simple de préparer une vidéo ou un support numérique tutoriel permettant de prendre l'outil en main en cas d'absence à la formation. Un support a en ce sens été demandé.

9- Questions diverses

➤ Francis James présente trois conventions élaborées dans le cadre des projets tutorés de la LP CAM, en relation avec des institutions extérieures à l'Université. La première concerne l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Depuis trois ans, deux étudiants de LP CAM réalisent une production audiovisuelle pour cette branche de l'Académie Française qui présente ses activités. La réalisation est mise en ligne et correspond à un cahier des charges précis. Elle implique une mise en situation réelle de réalisation avec Francis James ainsi qu'un interlocuteur extérieur représentant l'Académie. Cette année, il s'agit d'un clip s'articulant autour la présentation de la réforme récente des prix de l'Académie, la mise en valeur de la diversité des thématiques et des champs d'études qu'elle soutient, et du long cheminement conduisant à l'obtention d'un prix. Le projet tutoré se déroulant du 15 octobre 2016 au 10 mars 2017, le clip est presque finalisé et des échanges réguliers de Francis James avec les étudiants et l'institution démontrent qu'il est pratiquement déjà validé. Francis James a transmis les projets de convention en octobre 2016 au Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles (SAJI) et a eu un retour le 2 février 2017. Quelques corrections du SAJI apparaissent en rouge et ne concernent que des détails, et en aucun cas l'économie de cette convention.

La vocation des deux autres conventions ont le même but de réalisation audiovisuelle, à destination des réseaux sociaux. La seconde concerne un partenariat avec le Grand Paris Seine Ouest (GPSO), dans le cadre duquel des étudiants du Conservatoire de Ville d'Avray réalisent des musiques originales destinées à certaines réalisations audiovisuelles des étudiants de LP CAM.

La troisième convention concerne Les Paladins, association de musique baroque reconnue aux niveaux national et international très souvent présentée sur des médias tels France Culture, France Musique, etc. La réalisation audiovisuelle présentera les activités des Paladins et sera destinée à des partenaires extérieurs comme des écoles et autres associations. Au-delà de ses représentations, Les Paladins tentent en effet d'être présents sur les sites d'activités culturels et institutions rattachées.

Les réalisations couvertes par ces trois conventions sont toutes en cours de finalisation. Francis James fait remarquer que certains partenaires de longue date, comme l'Académie

Française, proposent désormais un stage en dehors du cadre du projet tutoré. Un stagiaire a par exemple déjà animé le site web de l'Académie durant trois à cinq mois.

Avant de passer au vote, Bruno Serio remercie Francis James pour son travail de gestion de la LP CAM et lui rend hommage à l'occasion de cette dernière soumission de conventions. Il rappelle que le profil de poste de Francis James en vue de son remplacement à la prochaine rentrée universitaire a été publié. La session synchronisée pour y candidater sur GALAXIE ouvrira très prochainement, certainement la semaine du 27 février. Bruno Serio demande à Francis James de porter la plus grande attention au recrutement de son successeur. On envisage la possibilité d'ouvrir la formation à l'apprentissage, ce qui apporterait des ressources et des capacités de développement. Les nouveaux enseignements visent à être partagés avec le futur CMI et concernent l'immersion numérique de contenu par l'image en 3D, qui pourrait aussi intéresser les Métiers du Livre. Ce thème pourrait intégrer le programme du CMI dans le domaine de la projection des modèles dessinés par les mécaniciens, ou pour la présentation des simulations de physique réalisées par les étudiants. Cette projection en 3D sera réalisée avec un casque de réalité virtuelle et permettra d'améliorer la perception des travaux développés. En ce sens, Francis James a demandé à Vincent Meyrueis, Maître de Conférences à l'Université Paris 8, de développer un cours avec le soutien financier de l'UFR. Il explique que les images ne cessent de gagner l'ensemble des champs de la société et de la production, et il y a là une occasion à saisir et des projets à mettre en place, notamment celui d'inscrire la LP CAM dans un projet axé sur les sciences et techniques. Des demandes d'ordre social émergent également par le biais de chaînes scientifiques diffusées par exemple sur YouTube. Bruno Serio va tenter de maintenir cette expertise de Francis James par rapport aux années à venir et dans le cadre de la campagne du LMD4. Les trois conventions pédagogiques entre la LP CAM et ses partenaires sont maintenant soumises au vote du conseil de l'UFR SITEC.

Vote : les trois conventions sont approuvées à l'unanimité.

➤ Michele D'Ottavio demande comment gérer les candidatures étrangères sur Etudes en France. Jean-François Balaudé a adressé très récemment un message à l'équipe présidentielle et aux Directeurs de composantes pour faire part de la réouverture des candidatures de l'Université Paris Nanterre sur le site. Il s'est exprimé en ce sens dans le journal Le Monde, et expliquera prochainement les raisons de ce retour en arrière. Aucune autre information n'est actuellement disponible à ce sujet. Le site EducPros a également signalé que l'Université Paris Nanterre était la seule à ne pas ouvrir Etudes en France, conformément à ce qui avait été décidé et voté en Conseil d'Administration (CA) en début d'année universitaire. L'avis des Directeurs avait à l'époque été demandé avant de statuer sur cette fermeture, cependant beaucoup d'entre eux semblaient ne pas être au courant de cette décision. L'UFR SITEC n'en avait par exemple pas été officiellement informée. On ignore à ce jour si la réouverture des candidatures aux formations de l'Université fera ou non l'objet d'un vote en CA.

➤ Le conseil d'UFR accueille aujourd'hui le nouveau Responsable du Service Financier de l'IUT de Ville d'Avray et de l'UFR SITEC, Mehdi Graps, qui a pris ses fonctions le 1^{er} février 2017 et succède Séverine Chobelet. Mehdi Graps se présente et retrace son parcours universitaire : après avoir débuté par un DUT GEA à l'IUT de Sceaux, il a suivi une licence puis un master 1 à la faculté Jean-Monnet de l'Université Paris 11 avant de continuer un master 2 Management stratégique à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines en 2014-2015. Mehdi Graps a ensuite obtenu un premier emploi en tant que Responsable Financier à l'IUT de Saint-Denis de l'Université Paris 13, puis a postulé pour son actuel poste à l'IUT de Ville d'Avray. Bruno Serio lui souhaite la bienvenue, avant de clore la séance.

Fin de la séance à 11h10.

Prochaine séance : mardi 28 mars 2017 à 14h, salle A2 106 à Ville d'Avray.